



Paris, le 11 juillet 2014

Force Ouvrière reçu au Cabinet de M. Cuvillier

La délégation **Force Ouvrière** est composée de Jean Hédou Secrétaire général de la FEETS-FO, Dominique Schirmer Secrétaire du Cartel FO et DSC (DT-NE), Sébastien Beudaert DSC (DT-NPdc) et Richard Henrard DSC (DT-CB).

Excusée : Nadia Jacquot DSC (DT-RS)

La rencontre était présidée par M. F. Guzi, conseiller social du Ministre. Il était assisté de deux représentants de VNF M. F. Agogue et M. D. Mortelecq et de deux représentants du Ministère Mme A.S Vetro et M. H. Cahen.

Force Ouvrière a :

- **Réaffirmé** que l'élément déterminant pour la politique de la Voie d'Eau ce sont les effectifs. Il s'appuie notamment sur la séance du 19 juin 2014 du CA de l'EPA-VNF qui précise que pour la « maintenance » les objectifs du COP n'ont pu être atteints, car il manque 90 ETP.
 - ⊗ **Réponse** : Le DG de VNF se bat pour obtenir une augmentation des effectifs, mais il faut savoir que si VNF est bien un EPA, il n'est pas moins soumis aux arbitrages Ministériels, comme toutes les entités des différents ministères. Le ministère se bat pour une réelle politique de développement de la voie d'eau, mais ce sont les arbitrages qui décideront, il nous annonce clairement qu'il ne faut pas s'attendre à une augmentation d'effectifs dans le contexte d'économies publiques actuel, même la stabilisation des effectifs actuels n'est pas assurée malgré toute la détermination de notre Ministère !
- **Exigé** une expression forte du Ministère tant sur les moyens que sur le projet Seine-Nord. **Force Ouvrière**, pour le réseau secondaire, a aussi rappelé la part importante en matière de transport de fret qu'il peut encore offrir. **Force Ouvrière** constate qu'aujourd'hui il y a des demandes formulées par les professionnels du transport.
 - ⊗ **Réponse**: Le Conseiller social précise, que l'EPA VNF est une structure qui se met en place, l'environnement n'est pas encore stabilisé ! Il faut atteindre un cadre fiabilisé afin de voir les évolutions organisationnelles possibles et ainsi définir ce qu'il est possible de faire avec les moyens qui y sont alloués !
- **Dénoncé** le recours au PPP et en demande l'arrêt immédiat.
 - ⊗ **Réponse** : PPP barrages en cours, les travaux vont démarrer, pour SEINE-Nord le projet PPP est abandonné, au profit d'un projet national subventionné par des crédits européens, le conseiller social ne s'est pas exprimé sur le principe général du recours aux PPP.

- **Exprimé** une vive inquiétude sur la politique de gestion des logements de service que l'EPA-VNF veut mettre en place. **Force Ouvrière** affirme qu'il n'est pas concevable de mettre en place cette politique, les personnels subiraient une régression sociale importante. En effet pour grand nombre de personnels le fait de disposer d'un logement de service participe grandement à leur pouvoir d'achat et aussi, faut-il le souligner, à une qualité de vie.

☒ **Réponse** : C'est un sujet transversal, qui donnera lieu à un cadrage du secrétariat général de notre Ministère. **Force Ouvrière** a fortement insisté sur nos spécificités et sur le patrimoine de la voie d'eau qu'il faut préserver et le fait que les occupants, par leur présence, préservent les ouvrages de vandalisme et de plus entretiennent le domaine confié à VNF.

Le conseiller social dit entendre notre argumentation.

- **Exigé**, concernant la pénibilité, la prise en compte de cette notion pour les personnels des voies navigables notamment ceux classés « Service actif ». **Force Ouvrière** a rappelé au conseiller social les engagements du précédent Ministre, JL Borloo, pour que les personnels bénéficient d'une compensation. Pour **Force Ouvrière**, il est inacceptable que les personnels des voies navigables ne puissent être bénéficiaires de cette mesure. Aujourd'hui les agents qui font valoir leur droit à pension, sont confrontés à une véritable paupérisation avec un niveau de pension pour un grand nombre d'entre eux, de l'ordre de 900€. **Force Ouvrière** a rappelé qu'il exigeait l'antériorité pour tous les agents qui aujourd'hui sont épuisés mais doivent continuer à travailler au-delà des 62 ans, sur des travaux définis comme pénibles pour avoir une petite retraite à taux plein !

☒ **Réponse** : Pour prévenir les risques, il faut anticiper les problèmes, il faut tout d'abord partager la définition de la pénibilité et les mesures à mettre en œuvre. Malgré le rappel de **Force Ouvrière** quant au bon rapport porté par le Ministre de l'époque JL Borloo qui malheureusement n'a pas passé les arbitrages, le conseiller social, du fait de sa méconnaissance de ce rapport, s'est gardé de nous répondre. La question restant en suspend est : « Est-ce que le Ministre M. CUVILLIERS, le portera-t-il ? ».

A suivre

Réponses du conseiller social :

« Il ne fallait avoir guère d'illusion sur les arbitrages de mi-juillet 2014 et que la rencontre de ce jour devait être des axes de réflexions pour le budget 2015 ! »

***CELA EST MALHEUREUSEMENT CONFIRMÉ PAR LA RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE L'AFITF
M. PH. DURON DÉPUTÉ DU CALVADOS (EN PJ) !***

Philippe Duron
Député du Calvados
Président de l'AFITF

Ref : PhD/CL/2506

**Intersyndicale de Voies navigables de
France**
175 Rue Ludovic Boutleux
62400 Béthune

Paris, le 09 juillet 2014

Mesdames et Messieurs,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention et d'intérêt de votre courrier du mardi 8 juillet 2014 concernant l'avenir des voies navigables et de VNF. Je partage avec vous l'intérêt représenté par la voie d'eau et le potentiel de développement qu'elle offre au pays et à son économie.

Cependant, les conditions d'élaboration du budget de la France restent fortement contraintes du fait de la dette considérable de 2000 Md€ qu'elle doit maîtriser, des obligations européennes de réduction du déficit public et de l'insuffisance de croissance pour dégager les moyens nécessaires au financement de projets nouveaux.

Vous le savez, le financement des infrastructures de transport alternatives à la route repose pour la partie qui concerne l'Etat sur les moyens dont dispose l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). Ceux-ci ne sont malheureusement pas à la hauteur des ambitions, notamment parce que l'écotaxe poids lourds n'a pu être mise en place selon le scénario primitivement imaginé. Il s'en suit un manque de ressources qui ne permet pas à l'heure d'aujourd'hui de dessiner des perspectives claires sur les projets finançables dans le moyen et le long terme.

Je reste cependant convaincu que si la France sait se doter, comme certains de nos voisins, de recettes affectées au transport suffisantes et durables, nous pourrons à l'avenir conduire une ambitieuse politique de régénération, de modernisation et de développement de nos réseaux ferroviaires et fluviaux.

Je serai dans les semaines qui suivent très attentif à l'élaboration du budget des transports et bien évidemment à tout ce qui concerne la voie d'eau.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de toute ma considération et à mon engagement au service de la mobilité des transports et de tous les professionnels qui contribuent à leur succès.



Philippe Duron

Philippe Duron - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP
oduron@assemblee-nationale.fr - tel: 01 40 63 68 35